



Communauté d'Agglomération
Privas Centre Ardèche

OBJET : Consultation du Rapport sur les orientations budgétaires – Exercice budgétaire 2025

En application de l'article L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous informe que le rapport sur les orientations budgétaires pour l'année 2025, annexé à la délibération n° 2025-03-12/41, en date du 12 mars 2025, du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche (CAPCA), relative au débat d'orientations budgétaires 2025 est consultable à l'accueil du Siège de la CAPCA, sis 1, rue Serre du Serret, à Privas, aux heures d'ouvertures suivantes :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Le Rapport sur les orientations budgétaires est également sur le site internet de la CAPCA :
<https://www.privas-centre-ardeche.fr/>

François ARSAC
Président de la Communauté
d'Agglomération Privas Centre Ardèche

